

Tél:0472110691

Poste interne: 310691

Email:heh@sudsantesociaux69.org

En visite, le 03 septembre, au CHU de Poitiers, Agnès Buzyn a annoncé des mesures pour répondre aux grèves qui durent depuis plus de six mois :

1: Les lignes de SAMU pourront, sous conditions, amener directement le patient dans un cabinet de ville ou maison médicale, sous forme de transport sanitaire.

Or ça n'est pas la mission du SAMU.

2: Favoriser les examens dans un cabinet de ville ou maison médicale, avec l'appui obligatoire du tiers-payant pour l'Assurance Maladie.

RIEN pour contrer les déserts médicaux!

3: Mise en place de postes d'infirmiers avec des pratiques avancées, en prenant en charge directement le patient.

Annonce déjà connue, début des formations dès la rentrée 2020.

Et rien sur la création nécessaire des 10 000 postes paramédicaux aux urgences!

4: Mise en place d'une admission directement en service adapté pour la filière gériatrique.

Or ça existe déjà sous certaines conditions...

5: Mise en place d'une fluidité de la gestion des admissions dans un service pour le patient aux urgences.

Or ça existe déjà avec le travail interne des hôpitaux mais RIEN sur le manque de lits en aval et en amont des services d'urgences!



Touset Toutes en grève pour les Hôpitaux Publics!

Plus de 230 services d'urgences sont en grève dans toute la France depuis février 2019. Les revendications des SAMU et services d'urgences en grève sont:

- 1) 300 euros net mensuel de revalorisation salariale,
 - 2) Création de 10000 postes pour un bon fonctionnement des services d'urgences,
 - 3) Aucun patient sur un brancard en attente dans les couloirs,
- Arrêt des fermetures des lits en aval et création de lits nécessaires en amont des urgences,

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC
EST-ELLE DANGÉREUSE ?



Localement, des SAMU comme à Valence, aux deux Sèvres, où à Poitiers sont entrés en lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail, l'augmentation des effectifs et l'obtention de la prime de 100 euros dont les ARM ont été exclus.

Le mouvement des grévistes a été rejoint par les médecins urgentistes car c'est l'ensemble des agents médicaux et paramédicaux qui sont atteints par la casse de l'hôpital public!

Et il faut bien constater que les annonces faites cet été par le gouvernement sont bien en-deça des moyens nécessaires pour soigner l'ensemble de la population et garantir l'accès aux soins pour tous. SUD soutient le collectif Inter-Urgences et tous les services en grève qui sont en lutte! Des préavis de grève sont déposés chaque jour par le syndicat SUD Santé.

La Réforme de la retraite: une belle Arnaque

Tous et Toutes en grève le Mardi 24 septembre

Le projet du gouvernement vise à détruire le système des retraites par répartition au bénéfice du régime à point, nettement plus avantageux pour les patrons mais pas pour nous!

1: Baisse programmée et permanente des retraites due aux fluctuations du point.
Pour SUD, pas de pension inférieure à 1500 euros net.

2: Départ à la retraite de plus en plus tardif, de 64 ans à 68 ans!
Pour SUD, nous revendiquons la retraite à 60 ans à taux plein (sans décote) pour la catégorie dite "sédentaire" et 55 ans pour la catégorie dite "active".

3: Calculer les retraites des fonctionnaires sur l'ensemble de la carrière. Actuellement, les pensions sont calculées sur les 6 derniers mois.
Pour SUD, retraite à 37,5 annuités, privé et public, et une pension complète.

4: Fin des départs à 57 ans pour la catégorie "active".
Pour SUD, c'est une remise en question de la pénibilité des professionnels hospitaliers (ASD, AS, ASH, AMP, AP...). SUD revendique le maintien des départs à la retraite dès 57 ans pour les catégories dite "active"!

Le 23 août, une aide-soignante de l'hôpital Robert Ballanger a envoyé une lettre ouverte à la Ministre de la santé, Mme Buzyn.

Cette délégué SUD a entrepris cette action avec son syndicat pour alerter la ministre sur la situation des aides-soignant(e)s. SUD d'HEH soutient cette initiative et va accompagner toutes les actions qui en découleront. N'hésitez pas à nous contacter ! Rejoignez-nous pour une action commune et nationale.

Nous Asdes , souhaitons exister et ne plus être dans l 'ombre.

Une reconnaissance de notre diplôme d'Etat d'aide-soignant.

La valorisation de nos compétences professionnelles .

L'attribution de compétences plus valorisantes.

La valorisation de nos salaires qui sont très bas ainsi que nos primes qui sont dérisoires

Ex: les nuits ,les week-ends et les jours fériés .

Les primes d'urgences ainsi que les primes de risques pour les services concernés.

Nous sommes les smicards de la santé !

Le changement de notre catégorie C pour la catégorie B.

Pour la retraite que toutes les primes soient comptées et maintenir pour le calcul de la retraite les 6 derniers mois.

Nous ne voulons plus être relégués à la seconde place.

Notre présence est indispensable et précieuse auprès des patients.

Montrons que nous existons et que nous sommes des professionnelles de santé,

Motivés et humains.

Nous formons avec les ides un duo inséparables.

Battons nous pour défendre nos droits.

La formation d'aide-soignante n'attire plus !

Des chiffres très parlant : - 70 000 élèves aides-soignant(e)s dans les instituts de formations!

Les Ephads et les hôpitaux ont du mal à recruter.

Le malaise est bien présent.

Notre ministre Mme Buzyn ferme les yeux et reste muette.

Le temps est venu de défendre notre profession qui risque de disparaître !

Défendons nos droits pour plus d'égalité !

Nous crions notre colère , y'en a marre ,y'en a marre !!!

Il y'a de la colère dans le thermomètre, ça va chauffer, la température va monter !!!!

Mme Buzyn il faut entendre nos plaintes ,nos voix qui s'élèvent !

Il faut nous recevoir , nous ne sommes pas des robots .
mais des humains . Il y'a urgence...

Pour travaillez ensemble !

Soutenez cette action , vous les paramédicaux le combat
c'est Maintenant.

Une ASDE en colère.



*vis ma vie
d'aide-soignante...*

Les Revendications du syndicat SUD Santé

Grille indiciaires Fonction Publique Hospitalière - 2019

PLATE FORME REVENDICATIVE

EFFECTIFS ET TEMPS DE TRAVAIL



- Les 32h de jour et les 30h de nuit avec embauches correspondantes.
- La mise en stage dès l'obtention des diplômes.
- Le refus de la déréglementation du temps de travail (12h).

STATUTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- La titularisation des contractuel-les et le recrutement des personnels sur des emplois de fonctionnaires.
- Des effectifs en nombre suffisants pour exercer nos missions de service public, avoir des conditions de travail décentes et assurer une meilleure qualité des soins.
- Combattre toutes formes de souffrance et discrimination professionnelle au travail.

- L'abrogation de tous les ordres.

SALAIRES ET CARRIÈRES

- La revalorisation des salaires de 300€ / mois.
- Pas de salaire inférieur à 1700€ net.
- Une revalorisation des salaires des métiers dits « féminins » historiquement mal reconnus et mal payés.
- L'intégration de toutes les primes dans le salaire de base.
- Une carrière linéaire sans quotas ni ratios.
- L'instauration d'un 13ème mois.
- Le refus de toute individualisation salariale.



Dessin de Faujour

RETRAITES

- La retraite à 37.5 annuités, privé et public, et une pension complète.
- La retraite à 60 ans à taux plein (sans décote) pour la catégorie dite « sédentaire » et à 55 ans pour la catégorie dite « active », sans remise en cause de ces catégories.
- Pas de pension inférieure à 1500€ net.
- Le remplacement de tous les départs en retraite.

FORMATION

- La formation continue accessible à tous et à toutes y compris les demandes non institutionnelles.
- Augmentation des formations promotionnelles pour la catégorie C.
- Des passerelles vers d'autres professions.



31 06 91 / 04 72 11 06 91



heh@sudsantesociaux.org



<http://sudsantesociaux69.org>



Suivez-nous aussi sur facebook : SUD / Hospices Civils de Lyon

